

COMMUNE de PRALOGNAN-LA-VANOISE - 73206

LISTE COMMUNALE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE AFFECTANT L'OCCUPATION DES SOLS

NOM DE LA SERVITUDE	REF	CHAMP D'APPLICATION	ACTE L'INSTITUANT SUR TERRITOIRE COMMUNAL	Gestionnaire
CANALISATIONS D'EAU ET ASSAINISSEMENT	A5	Canalisations publiques d'assainissement raccordement des eaux à la station d'épuration intercommunale	Arrêté Préfectoral du 27/02/2009	SIAV Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vanoise 0
PROTECTION DES BOIS FORETS ET DUNES	A8	Forêt domaniale RTM du Petit Mont Blanc	Loi du 26/07/1898	RTM 42, quai Charles Roissard BP 657 Cédex 73006 CHAMBERY
PROTECTION DES SITES	AC2	Montagnes de Chavière et lac Blanc - Site Inscrit	AM du 29/06/1944	DREAL Rhône Alpes Service Connaissances Etudes Prospective Evaluation 69509 LYON cedex 03
PROTECTION DES SITES	AC2	Cascade de La Fraîche - Site Inscrit	Arrêté du 11/05/1944	STAP route de Lyon 73000 CHAMBERY
PROTECTION DES SITES	AC2	Cirque rocheux du Gd Marchet, Pointe du Gd Marchet et son glacier et forêt d'Isertant - Site Inscrit	Arrêté du 29/06/1944	STAP route de Lyon 73000 CHAMBERY
PROTECTION DES SITES	AC2	Lacs et Col de la Vanoise - Site Inscrit	Arrêté du 29/06/1944	STAP route de Lyon 73000 CHAMBERY
ZONES DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL URBAIN ET PAYSAGER	AC4	Hameau de La Croix - ZPPAUP	Arrêté du 03/05/1996	STAP route de Lyon 73000 CHAMBERY
ZONES DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL URBAIN ET PAYSAGER	AC4	Hameau des Fontanettes - ZPPAUP	Arrêté du 03/05/1996	STAP route de Lyon 73000 CHAMBERY
ZONES DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL URBAIN ET PAYSAGER	AC4	ZPPAUP Hameaux de Bieux et de Barrioz, Calvaires de Pralognan - ZPPAUP	Arrêté du 03/05/1996	STAP route de Lyon 73000 CHAMBERY

NOM DE LA SERVITUDE	REF	CHAMP D'APPLICATION	ACTE L'INSTITUANT SUR TERRITOIRE COMMUNAL	Gestionnaire
CONSERVATION DES EAUX	AS1	Captage de la Fenêtre 7	Arrêté Préfectoral du 10/01/1996	ARS - Agence Régionale de Santé Place F, Mitterrand BP 1803 73018 CHAMBERY
CONSERVATION DES EAUX	AS1	Captage de La Croix	Arrêté Préfectoral du 10/01/1996	ARS - Agence Régionale de Santé Place F, Mitterrand BP 1803 73018 CHAMBERY
PARCS NATIONAUX	EL10	PARC NATIONAL DE LA VANOISE	Décret du 21/04/2009	PNV 135, rue Docteur Julliard 73000 CHAMBERY
PISTE DE SKI	EL4	Aménagement de la Piste de Ski de Fond de La Cholliere	Arrêté Préfectoral du 15/09/2000	COMMUNE adresse de la commune
REMONTÉES MÉCANIQUES	EL4	Télésiège de l'Edelweis	AP du 15/09/1994	COMMUNE
PISTE DE SKI	EL4	Aménagement de la Piste de La Combe et création d'une piste d'accès pour entretien et exploitation du domaine skiable	Arrêté Préfectoral du 09/01/1998	COMMUNE
ENERGIE HYDRAULIQUE	I2	Chute Hydroélectrique de Pralognan	Décret du 05/02/1951	EDF SIRA - Direction de Production ingénierie Immeuble Atria - 1 place Marie curie - BP 70469 74013 ANNECY
RISQUES NATURELS	PM1	Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles de Pralognan la Vanoise	Arrêté Préfectoral du 21/06/1999	RTM 42, quai Charles Roissard BP 657 Cédex 73006 CHAMBERY
RISQUES NATURELS	PM1	Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles de Pralognan la Vanoise	Arrêté Préfectoral du 20/03/2009	RTM 42, quai Charles Roissard BP 657 Cédex 73006 CHAMBERY
TÉLÉCOMMUNICATIONS	PT1	Centre Radioélectrique de Pralognan La Vanoise-La Portetta	Décret du 23/02/1979	TDF 4 Avenue de l'Obiou 38706 LA TRONCHE
TÉLÉCOMMUNICATIONS	PT1	Centre Radioélectrique de Pralognan La Vanoise-La Portetta	Déclaration d'utilité Publique du 11/09/1979	TDF 4 Avenue de l'Obiou 38706 LA TRONCHE
			ACTE L'INSTITUANT	

NOM DE LA SERVITUDE	REF	CHAMP D'APPLICATION	SUR TERRITOIRE COMMUNAL	Gestionnaire
TÉLÉCOMMUNICATIONS	PT1	SH de Pralognan La Vanoise	Arrêté Ministériel du 08/06/1972	FRANCE TELECOM UPR Centre Est 2 chemin des Têts BP 40377 74012 ANNECY Cedex
TÉLÉCOMMUNICATIONS	PT2	SH de Pralognan - zone secondaire de dégagement r1800m	Accord Coresta	FRANCE TELECOM UPR Centre Est 2 chemin des Têts BP 40377 74012 ANNECY Cedex
TÉLÉCOMMUNICATIONS	PT2	SH de Pralognan - zone secondaire de dégagement couloir 100x500		FRANCE TELECOM UPR Centre Est 2 chemin des Têts BP 40377 74012 ANNECY Cedex
TÉLÉCOMMUNICATIONS	PT2	SH de Pralognan - zone secondaire de dégagement couloir 100x500	Décret du 27/01/1975	FRANCE TELECOM UPR Centre Est 2 chemin des Têts BP 40377 74012 ANNECY Cedex
OBSERVATIONS				